

outil 55 Options pour un plaidoyer local sur les violations graves

Exemple de matrice élaborée par des ong nationales dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC)

Les organisations partenaires de Watchlist dans l'est de la RDC rassemblent des informations sur des cas de violations graves et les communiquent au MRM. Lors d'un atelier commun, elles ont dressé la liste des actions de plaidoyer local qu'elles ont l'habitude de mener dans le cadre du suivi des cas de violations, dans leur contexte d'intervention spécifique :

Situation	Action	Cible	Alliés
Recrutement et utilisation d'enfants	Sensibiliser les acteurs armés à l'interdiction du recrutement d'enfants Plaider pour la libération des enfants et leur réintégration de préférence dans la famille/communauté	Commandant local et supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement Commandant local et supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement	Chefs communautaires, point de contact MRM, CICR ¹⁰ Coordination des libérations: UENPDDR ¹¹ , point de contact MRM, organisations gérant les centres de transit
Association volontaire d'enfants à des groupes armés	Sensibiliser les enfants et les communautés à l'interdiction du recrutement d'enfants et à l'importance de maintenir les enfants dans la vie civile	Familles Enfants (en particulier les enfants en danger, comme les enfants déscolarisés, les enfants des rues) Commandant local et supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement	Enseignants, chefs communautaires
Arrestation et détention d'un enfant par les forces armées en raison de son association antérieure à un groupe armé	Plaider pour la libération de l'enfant. Si une enquête criminelle est en cours, plaider pour le respect des procédures judiciaires et des normes relatives aux enfants, par exemple le transfert du cas vers un tribunal de paix	Juridiction militaire Tribunal de paix	Organisations offrant une aide juridique, point de contact MRM
Occupation, attaque ou destruction d'une école par des forces armées ou un groupe armé	Plaider auprès de l'acteur armé pour qu'il vide les lieux Sensibiliser l'acteur armé à l'importance de préserver la nature civile des écoles	Commandant local et supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement	Chefs communautaires, point de contact MRM, CICR

¹⁰ Comité international de la Croix-Rouge.

¹¹ Organisme gouvernemental chargé de coordonner les démobilisations en RDC.

OUTIL 55

(suite)

Situation	Action	Cible	Alliés
Menaces contre le personnel médical ou enseignant par un acteur armé	Arbitrer le conflit et mettre fin à la menace Identifier les mesures pratiques pour protéger la personne, si le danger est imminent	Personne exerçant la menace (si elle est connue); Commandant local et supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement MONUSCO, CICR, autres organisations internationales	Chefs communautaires, autre personnel médical ou enseignant
Refus d'accès à l'aide humanitaire	Plaider pour obtenir l'accès	Commandant local et/ou supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement	MONUSCO ¹² , OCHA ¹³ , CICR, modules
Viol et autres formes de violence sexuelle par des acteurs armés	Plaider pour l'arrestation immédiate des auteurs (s'ils sont connus) Sensibiliser les communautés aux droits des survivants de la violence sexuelle afin d'éviter la stigmatisation Sensibiliser les communautés à l'assistance et aux soins disponibles pour les survivants de la violence sexuelle afin d'encourager ces derniers à chercher une assistance dès que possible	Juridiction militaire Communautés Communautés, en particulier groupes de femmes	Organisations offrant une aide juridique, point de contact MRM Organisations de femmes
Menaces contre les personnes impliquées dans la surveillance des violations graves	Arbitrer le conflit et mettre fin à la menace Transférer la personne, en cas de danger imminent	Personne exerçant la menace (si elle est connue); commandant local et/ou supérieur hiérarchique dans la chaîne de commandement	Chefs communautaires

autres outils pertinents

-  **outil 54** – Questions de base 'planifier des actions de plaidoyer sur les violations graves'
-  **outil 56** – Études de cas 'répondre par le plaidoyer : libération ad-hoc d'enfants dans l'est de la RDC'

¹² Mission de maintien de la paix de l'ONU en RDC.

¹³ Bureau des Nations Unies chargé de la coordination des affaires humanitaires.